

Direction Départementale des Territoires

Service Eau et Biodiversité Unité Hydromorphologie et Prélèvements

FICHE de DÉTERMINATION du STATUT LÉGAL de PLAN D'EAU (un seul imprimé par plan d'eau)

http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eaux-et-milieux-aquatiques/Plan-d-eau

Direction Départementale des Territoires à retourner complété :

Service Eau et Biodiversité

Unité Hydromorphologie et Prélèvements Pôle Administratif Pierre Charlot 31 Mail Pierre Charlot - 41 000 BLOIS OU: ddt-eau@loir-et-cher.gouv.fr

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE NE POURRA PAS ETRE INSTRUITE ET SERA RETOURNEE AU DEMANDEUR **UNE REPONSE SERA APPORTEE SOUS DEUX MOIS**

La demande de détermination du statut légal de plan d'eau vise à informer le pétitionnaire sur le caractère régulier ou non de

l'ouvrage et sur la	réglementation applicat bénéfic	ole ainsi qu e d'antério	l'à procéder à la régul prité le cas échéant.	arisation de l'ouvrage a	au titre du
AP du 9 juin 2021 fixant le	s prescriptions technique	s générales	applicables aux plans	d'eau, y compris les mod	dalités de vidange
PROPRIÉTAIRE :					
Nom / Prénom * :					
Raison sociale :					
SIRET:					
Adresse complète *:					
Code Postal / Commune *:					
Téléphone(s) ** :					
Courriel(s) **:					
Nom de l'ancien propriétaire					
EMPLACEMENT DU PLAN D'	EAU *:				
Commune *:					
Lieu-dit *:					
Parcelle / Section / Numéro * :					
DESCRIPTION DU PLAN D'E	 AU *:				
Nom du plan d'eau * :					
Année de réalisation *:					
Surface maximale en eau (m²) *:					
ALIMENTATION EN EAU *: - Ruissellement - Fossé sans vie piscicole possible - Source directe n'ayant pas cons - Fossé d'un plan d'eau supérieur - Forage	stitué un ruisseau				
– Nappe alluviale d'un cours d'ea	u (préciser le cours d'eau)				
– Cours d'eau (nom du cours d'ea	uu)				
– Autre (préciser)					

REJETS ET VIDANGES :						
<u>Dispositifs d'évacuation du trop plein</u> : Surverse = oui on non						
Le plan d'eau est-il vidangeable *: oui on non						
Si oui, indiquer	la date de la dernière	e vidange				
	la fréquence des vida	anges				
	les mois habituels de	e vidange				
	la durée moyenne					
Système de pêcherie : oui O non O						
Type de dispositi - Moine - Pilon - Vanne - Autre (préciser) Le rejet s'effectue	e en direct dans *:					
- Un fossé sans vi - Un plan d'eau a						
- Un cours d'eau (si oui nom du co	ours d'eau exutoire)					
<u>Préciser la destin</u>	ation du poisson lors de	es vidanges :				
STATUT PARTICULIER:						
 Grille amont Grille aval Grilles placées avant 198 Étang fondé en titre Étang en barrage (avant Autorisation d'enclos pi Autre (préciser) 	1829)					
USAGES DU PLAN D'EAU	*:		_			
 Base de loisirs nautiques Pêche à la ligne Chasse Pompages agricoles Pompages industriels Autre (préciser) 		- Retenue de laminage - Agrément et paysage - Baignade - Soutien d'étiage - Pisciculture				
<u>DECI</u> = Fournir la convention de mise à disposition d'un point d'eau Modalités Fiche 19 du Recueil site : sdis41.fr/Onglet « Elus&Sécurité »/VoletDECI						
PIÈCES À IOINDRE ORLIG	ATOIREMENT * •					
PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT *: Pour être recevable, ce formulaire doit impérativement être accompagné d'un plan de situation et d'un						
plan cadastral, avec l'identification du ou des plans d'eau en les numérotant si nécessaire.						
	Fa	nis-le				
			Signature du propriétaire			

^{*} Champs obligatoires ;
** L'un ou l'autre des champs, ou les deux.